

RESIDENCE DU RUANDA.  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.  
N° 784 /FIN.

ASTRIDA



328

Astrida, le 6 avril 1951.-

Objet:  
Affaire Ruhumuriza  
Déficit de caisse.-

Monsieur le Chef de Service,

Suite à votre lettre n° /Fin.I en date du  
31 mars 1951, j'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-  
joint copie du jugement n°248 R.M.P./997/V.M. rendu  
par le Tribunal de Résidence de Kigali le 10 février 1951.

L'Administrateur de Territoire,  
ANTONISSEN W.,

Monsieur le Chef du Service  
des Finances du Ruanda-Urundi

à USUMBURA.-  
=====